La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 453
Mars 2019

bry94.fr - @Villebrysurmarne

Un air DE PRINTEMPS

Destination les bords de Marne

Page 14

Gestion des déchets : du nouveau en 2019

Page 12

15e édition du Salon de Bry

Page 13

L'agenda du Maire

Vendredi 1er février : Rendez-vous avec les parents d'élèves de l'association *Portes Ouvertes*

Samedi 2 février : Pose de la première pierre du gymnase Marie-Amélie LE FUR

Mercredi 6 février : Réunion sur la ligne 15 Est du Grand Paris Express • Groupe de travail « Plan de circulation Clotais/Gilbardes »

Jeudi 7 février : Déjeuner avec les Directeurs d'école • **Visite du lycée international de l'Est Parisien** • Visite de l'exposition *Les années 70* à l'Hôtel de Malestroit

Vendredi 8 février : Conseil de la Métropole

Samedi 9 février : Groupe de travail « Plan de circulation Clotais/Gilbardes »

Lundi 11 février : Commission Transports de l'*Association des Maires d'Ile-de-France* (AMIF) • Rendez-vous avec les représentants de la *Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia* (FICAM)

Mardi 12 février : Inauguration des logements du 67 ter avenue de Rigny • Rendez-vous avec M. Gérard DELMAS, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne et M. Bernard GIRY, Conseiller de Mme Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France

Mercredi 13 février : Réunion avec la RATP au sujet de l'expérimentation d'une navette autonome qui relierait le Quai Ferber à la Gare RER A • Groupe de travail « Plan de circulation Clotais/Gilbardes »

Jeudi 14 février : Réunion sur le marché de restauration scolaire

Vendredi 15 février : Rendez-vous avec M. Alain ROCCA, Directeur de la Formation à l'Institut national de l'audiovisuel (Ina) • Grand débat national à Bry avec le Conseil de Développement du Val-de-Marne

Lundi 18 février : Comité de Pilotage « Réhabilitation de l'Hôtel de Malestroit » • Rendez-vous avec les représentants de la société Nexity au sujet des Studios de cinéma de Bry

Mardi 19 février : Comité de Pilotage « Restauration scolaire » (finalisation du marché) • Conseil municipal

Mercredi 20 février : Rendez-vous avec M. MAIZEL, Directeur Général de l'Hôpital Saint-Camille

Jeudi 21 février : Rendez-vous avec M. Jean-Baptiste REY, Directeur général adjoint de l'EpaMarne, en présence de la société Nexity

Vendredi 22 février : Visite de M. Franck RIESTER, Ministre de la Culture pour la pose de la première pierre des travaux d'extension de l'Ina

Focus sur

Pose de la première pierre du gymnase Marie-Amélie LE FUR

Samedi 2 février avait lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du futur gymnase de Bry. Lors de celle-ci, le Maire, sa première adjointe Nathalie DELEPAULE, son adjoint au sport Jean-Pierre ANTONIO, le sénateur Laurent LAFON, le vice-président de la Région Ile-de-France Patrick KARAM, l'architecte Venezia FERRET et l'invitée d'honneur, l'athlète paralympique médaillée Marie-Amélie LE FUR, ont présenté le projet aux présidents d'associations sportives et aux Bryards présents ce jour-là.

Visite du lycée international

Le Maire, Jean-Pierre SPILBAUER, a présenté à Marie-Carole CIUNTU, vice-présidente de la Région Ile-de-France chargée des lycées et de l'administration générale, le lycée international de l'Est parisien jeudi 7 février, pôle d'excellence situé à cheval sur les communes de Noisy-le-Grand et de Bry-sur-Marne.

Inauguration d'une nouvelle résidence

Mardi 12 février, la nouvelle résidence sociale de haute qualité de Bry, située au 67 ter avenue de Rigny était inaugurée en présence de Jean-Pierre SPILBAUER, Maire de Bry, Dominique GIRY, administrateur de Logeo Habitat, Mathias LEVY-NOGUERES, Directeur général de Logeo Habitat, Gilles CARREZ, député du Val-de-Marne et de Jean-Philippe LEGUEULT, sous-préfet de Nogent-sur-Marne.

Édito

Jean-Pierre SPILBAUER
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
ParisEstMarne&Bois
Conseiller métropolitain

« Bry doit rester la ville agréable que nous connaissons. Elle le peut si nous acceptons la concertation et la discussion avec tous nos partenaires »

Madame, Monsieur,

Les revendications et les mécontentements exprimés ou soutenus depuis quelques semaines par un grand nombre de Français, trouvent à mon sens leur origine dans l'injustice sociale et fiscale, vécue ou ressentie par nombre de nos compatriotes.

Bien que condamnant totalement les violences qui ont accompagné ces manifestations, je retiens toutefois deux points qui me semblent fondamentaux : partout, des personnes souffrent de l'isolement, de la pauvreté, de l'indifférence, de l'injustice. À Bry comme ailleurs, le devoir d'un Maire et de son équipe est de s'occuper en priorité des plus démunis. Même s'ils sont parfois cachés, ces Bryards sont une priorité.

La concertation et la discussion sont devenues incontournables. Nous vivons actuellement une profonde mutation de notre société. Les Français veulent être acteurs de la vie politique en étant associés aux prises de décisions. C'est une évolution inéluctable, qui va concerner tout le monde. Les élus de tous niveaux (des parlementaires aux élus locaux) et les agents de l'administration (des hauts fonctionnaires aux personnels des mairies) voient leurs métiers évoluer dans ce sens. À chacun d'accepter cette mutation profonde, et de s'y préparer. Cela ne remet pas en cause la qualité du travail effectué mais va modifier la manière d'accomplir sa tâche. Pour autant, les associations de toutes natures et les habitants eux-mêmes doivent aussi rentrer dans cette concertation : non pas avec la volonté inébranlable d'obtenir immédiatement ce qu'ils souhaitent à tout prix, mais avec une envie de dialogue constructif pour améliorer progressivement, et significativement, des situations mal vécues. À Bry, les exemples sont nombreux : sens unique dans une rue, évolution de la restauration scolaire, compteurs de gaz et d'électricité de nouvelle génération, ondes des antennes téléphoniques, aménagement des rues, évolution du cœur de ville… À noter pourtant qu'après toute discussion, une décision doit être prise. Comme il est impossible de répondre positivement à toutes les demandes – parfois contradictoires – certains sont satisfaits, d'autres très mécontents. Une décision n'étant jamais définitive, la concertation doit se poursuivre.

C'est dans cet esprit que je travaille actuellement avec les conseillers municipaux qui le souhaitent. Nous devons poursuivre notre mobilisation pour défendre nos intérêts, affirmer le rôle fondamental des communes, rester maîtres chez nous.
La Métropole du Grand Paris prépare actuellement son Schéma de cohésion territoriale (SCOT) qui devrait être voté en décembre 2019, notre Territoire travaille sur le Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), le Maire en 2020 n'aura plus le pouvoir de signer les permis de construire et de démolir, le PLU communal sera supplanté. Alors, que faisons-nous ? Abattement et soumission, repli sur soi, refus de toute évolution? Certes, non ! Discussions avec tous les acteurs pour défendre les points positifs ? Bien sûr, mais insuffisant ! Mener à bien nos projets maintenant afin que d'autres ne viennent pas utiliser nos terrains pour densifier au maximum nos espaces disponibles. C'est mon choix. C'est ce que nous faisons.

Bry doit rester la ville agréable que nous connaissons. Elle le peut si nous acceptons la concertation et la discussion avec tous nos partenaires.

La Vie à Bry - mars 2019 - n° 453 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre SPILBAUER
Adjointe au Maire déléguée à la communication : Isabelle DALLEAU
Directrice de la communication : Laurie LAGARDE
Rédaction : Clémentine VAN TICHELEN, Alizée PETIT, Marie-Hélène POYET
Photos : service communication, P. RUE, M.H. POYET, L. LE CLANCHE, GM Productions, 123rf
Maquette : Service communication / **Réalisation** : I. VIÉNOT
Distribution : Espace impression

Impression : L'ARTÉSIENNE - Numéro tiré à 8 600 exemplaires
Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.

IMPRIM'VERT®

De vous **à nous**

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Je viens de télécharger l’application mobile BRY et vous. Comment faire pour gérer les alertes reçues ? ”

Hélène J.

Notre réponse :

Une fois que vous avez téléchargé l’application de la Ville de Bry, et lorsque vous êtes sur la page d’accueil, cliquez sur le menu disponible en haut à gauche de l’écran. Une fenêtre s’ouvre alors sur la gauche, et la rubrique « Alertes » est disponible dans le menu déroulant. Une fois que vous avez cliqué sur la rubrique, choisissez la roue crantée disponible en haut à droite de l’écran. Une fenêtre s’ouvre alors avec vos préférences. Par défaut, toutes les alertes sont activées. Si vous désirez en désactiver une, cliquez sur le bouton correspondant à l’alerte choisie, puis enregistrez. Vous pouvez à tout moment vous réabonner à n’importe quelle alerte. Pour rappel, *BRY et vous* est disponible en téléchargement gratuit sur l’AppStore et GooglePlay. ■

“ Où en est la Ville concernant le renouvellement du marché de restauration scolaire ? ”

Thierry B.

Notre réponse :

Durant les derniers mois, plusieurs réunions de préparation du renouvellement du marché de restauration scolaire ont eu lieu avec les associations de parents d’élèves. Ce document a été finalisé le 19 février en leur présence et avec leur accord.

Afin d’obtenir tous les renseignements souhaités et les réponses que vous vous posez à ce sujet, vous pouvez donc contacter directement les représentants des associations de parents d’élèves des écoles dans lesquelles sont scolarisés vos enfants. ■

“ J’ai récemment constaté une augmentation des nuisances sonores liées à un chantier proche de chez moi. Quelle est la réglementation à ce sujet et que puis-je faire en cas de non-respect de cette réglementation ? ”

Thomas C.

Notre réponse :

Sur la commune de Bry c’est l’arrêté préfectoral n°2003/2657, relatif à la lutte contre le bruit de voisinage, qui règlemente les nuisances sonores. L’article 10 de cet arrêté précise la réglementation concernant les chantiers de travaux publics et privés : « *les nuisances engendrées par [ces] chantiers de travaux ainsi que leurs équipements doivent être interrompus entre 20 heures et 7 heures, et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d’intervention urgente* ». Il ajoute qu’en cas d’autorisation exceptionnelle délivrée par le Maire, l’entrepreneur des travaux a l’obligation d’avertir les riverains au moins 48 heures avant le début du chantier. En cas de manquement à l’arrêté préfectoral, vous pouvez contacter la **Police municipale de Bry au 01 45 16 68 22**. Pour consulter l’arrêté en intégralité, rendez-vous directement sur le site de la Ville : **bry94.fr**, dans la rubrique « Cadre de vie ». ■

Sommaire

N° 453
Mars 2019

p.6 - **Vos instants Bry**

p.8 - **En bref**
Commémoration du 57e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie
Le marché fête le printemps
Travaux : fermetures du pont de Bry
Logement social : inauguration d'une nouvelle résidence

p.11 - **Emploi**
La Mobilité Européenne pour les jeunes

p.12 - **Territoire ParisEstMarne&Bois**
Gestion des déchets : du nouveau en 2019
Élections européennes
Comment voter ?

p.13 - **Exposition**
15e édition du Salon de Bry
Travaux
La réhabilitation du pavillon Bache, c'est parti !

p.14 - **Événement**
Un air de printemps
Les Instants Lyriques
Fest-Noz
Marche pour l'autisme
Le corps expéditionnaire russe en France, 1915-1920

p.17 - **Zoom sur…**
Éveil&Vous

p.18 - **Conseil municipal**
Séance du 19 février

p.19 - **Agenda**

p.22 - **Tribunes de l'opposition municipale**

p.23 - **Infos utiles**

Vos instants Bry

Présentation du projet de jardin partagé
Samedi 26 janvier - Centre de loisirs Paul Barilliet

Remise des médailles d'honneur du travail
Mardi 29 janvier - Salon d'honneur de l'Hôtel de ville

Atelier « attrapes-rêves » dans le cadre de l'événement *Les années 70*
Samedi 16 février - Hôtel de Malestroit

Pose de la première pierre du gymnase Marie-Amélie LE FUR
Samedi 2 février - Parc des sports des Maisons rouges

Concert de l'école de musique
Samedi 26 janvier - Institut médico-pédagogique Léopold Bellan

Concert de *Sound of Town* dans le cadre de l'événement *Les années 70*
Samedi 9 février - Hôtel de Malestroit

Pose de la première pierre du gymnase Marie-Amélie LE FUR
Samedi 2 février - Parc des sports des Maisons rouges

Projet intergénérationnel
Mercredi 23 janvier - Villa Daguerre

Friperie dans le cadre de l'événements *Les années 70*
Samedi 9 février - Hôtel de Malestroit

11/14 ANS

Participez à votre séjour été

À peine le retour du printemps qu'il faut déjà songer à préparer son été… Cette année, l'Espace co propose aux jeunes âgés de 11 à 14 ans, un séjour été au Lac de Serre-Ponçon du 13 au 20 juillet 2019. Hormis les dates et le lieu qui sont désormais fixés, le reste du séjour est à organiser par les jeunes eux-mêmes, en fonction de leurs envies de séjours.
Intéressé ? Contactez dès maintenant l'Espace co au 01 48 81 63 08.

COMMÉMORATION

57e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie

Mardi 19 mars, les Villes de Bry, de Nogent et du Perreux s'associent à la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie pour célébrer ensemble le 57e anniversaire du « Cessez-le-feu » en Algérie. Le rendez-vous est donné à la population à 10h devant la stèle du 19 mars à Bry (angle de la rue Franchetti et du chemin de la Montagne), et se poursuivra à 10h30 place du Cessez-le-feu au Perreux (angle du boulevard d'Alsace-Lorraine et de la rue du 8 mai 1945).
+ d'infos : bry94.fr

ANIMATION

Le marché fête le printemps

Mars arrive et avec lui le printemps ! À cette occasion, une animation sera organisée le **dimanche 24 mars** sur le marché. **De 9h à 12h30,** 100 chéquiers d'une valeur de 10€ en bons d'achat seront disponibles au prix de vente de 5€. Ces bons seront utilisables sur tous les étals des commerçants de la halle bryarde, du 24 mars au 7 avril. Venez nombreux !

TIRAGE AU SORT

Jury criminel 2020

Le tirage au sort pour la formation du jury criminel se déroulera le mardi 26 mars 2019 à 16h, au service État-civil de la mairie. Il est organisé publiquement et sert à former la liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés pour l'année 2020. Les personnes tirées au sort pourront être appelées à siéger à la Cour d'assises du Val-de-Marne pour juger des affaires pénales.
+ d'infos : justice.gouv.fr ou écrivez à mairie@bry94.fr

ILS S'INSTALLENT À BRY

Flogui boutique
Bryarde depuis toujours, Florence conçoit toutes sortes de bijoux fantaisie qu'elle met désormais en vente sur sa boutique en ligne. Ses créations sont personnalisables en fonction de vos goûts. Une remise en mains propres ou une livraison directe peut être envisagée pour les Bryards.
06 78 53 80 76
flogui.boutique@orange.fr
+ d'infos : floguiboutique.com

Design d'espace écologique
Diplômée en design d'espace avec une spécialité dans la transition écologique, Sabine MARTIN vous propose ses services pour la conception de vos projets d'aménagements intérieurs et extérieurs (microarchitecture, décoration, potager...). Grâce à sa pratique personnelle, elle peut également animer des ateliers sur des thématiques « écolo » : zéro déchet, fabrication de cosmétiques...
06 33 55 86 62
+ d'infos : sabine.martin2@lilo.org

LABFORSCAN
LABFORSCAN lance un service en ligne de numérisation de haute qualité pour pellicules photographiques argentiques et diapositives. Toutes les variantes de films 135, les formats 120/220 ainsi que la plupart des grands formats sont acceptés. Les tarifs attractifs sont adaptés aux professionnels et aux particuliers exigeants.
09 72 10 30 43
contact@labforscan.com
+ d'infos : labforscan.com

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce.
Contactez dès maintenant le service développement économique au 01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Les rendez-vous de mars

Sur le thème « Bry d'hier et Bry d'aujourd'hui », les services Enfance, Jeunesse et Social s'associent tout au long de l'année pour faire échanger jeunes et seniors lors de moments conviviaux. Durant le mois de mars deux rendez-vous seront proposés :

• **mardi 5 mars, de 11h30 à 16h30** à l'Espace co, pour une matinée préparation de crêpes, sucrées et salées, suivi d'un déjeuner et d'une après-midi « Cluedo » version grandeur nature ;

• **mercredi 27 mars, à 15h** au *Rayon de Soleil Bryard*, pour un café philo sur le thème de l'éducation.

Vous êtes senior et vous désirez participer au projet ? Contactez le service Jeunesse au 01 45 16 68 00 ou par mail : mairie@bry94.fr

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Formation professionnelle à l'INA

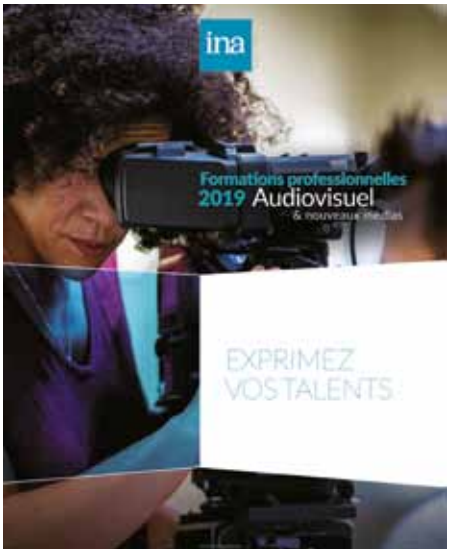

Samedi 30 mars, de 10h à 17h, le centre de formation de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ouvre ses portes au public ! 475 formations aux métiers de l'audiovisuel et du numérique à destination des professionnels (intermittents, salariés, indépendants) sont à découvrir. Un catalogue fourni qui s'appuie notamment sur 350 intervenants professionnels, experts dans leurs domaines. Lors de ces portes ouvertes, vous pourrez visiter les locaux dédiés à la formation professionnelle, participer aux ateliers et aux démonstrations, rencontrer les responsables pédagogiques, et échanger sur les possibilités de financement de vos formations.

INA - 4 avenue de l'Europe - Bry
Entrée libre sur inscription via le site : ina-expert.com

8/10 ANS

Mini-séjour à Torchamp

Pendant les vacances de printemps, le service Enfance propose aux enfants entre 8 et 10 ans, un séjour d'une semaine au Centre « La Richerie » à Torchamp (61). **Du 23 au 26 avril**, de nombreuses activités de pleine nature seront proposées aux enfants : canoë, VTT, escalade, tir à l'arc… Pour les intéressés, les inscriptions se dérouleront du 11 au 22 mars inclus.

+ d'infos : contactez le service Enfance au 01 45 16 68 00 ou mairie@bry94.fr

PETITE ENFANCE

Fermeture du Point info

Afin de répondre aux interrogations des jeunes parents, la Ville avait mis en place pendant plusieurs années des réunions d'information qui se déroulaient quatre à six fois par an. Peu fréquentées, il a été décidé de les supprimer. Toutes les informations concernant les différents modes de garde sur la Ville (accueil familial ou collectif) sont néanmoins disponibles dans le guide de la Petite enfance, en ligne sur le site internet **bry94.fr** et à l'accueil de la Mairie. Si toutefois vous souhaitiez avoir plus de renseignements, vous avez toujours la possibilité de contacter Sylvana SPECQ, responsable du Relais assistantes maternelles, au **01 49 83 68 56** ou par mail **mairie@bry94.fr**.

+ d'infos : bry94.fr

AMBIANCES MUSICALES

Opération vinyles

Depuis maintenant neuf ans, l'association *Les ambiances musicales* lance chaque année son « opération vinyles ». Vous souhaitez vous débarrasser de vos vieux 33 et 45 tours ? C'est le moment ! Les ambiances musicales récupèrent vos disques en tous genres (jazz, blues, rock, soul, disco, classique…).

+ d'infos : 06 76 81 08 72

TRAVAUX

Fermetures pont de Bry

Dernière ligne droite pour les travaux du pont de Bry ! Le Conseil départemental du Val-de-Marne mène depuis de nombreux mois maintenant des travaux de réhabilitation sur le pont situé entre les villes de Bry et du Perreux.
C'est pourquoi, plusieurs fermetures du pont seront prévues au mois de mars, à savoir :
- **Lundi 4 mars :** fermeture de 4 h à 4 h le lendemain soit pendant 24 h ;
- **Mardi 5 mars :** fermeture de 22 h 30 à 4 h ;
- **Lundi 11 mars :** fermeture de 22 h 30 à 5 h ;
- **Mardi 12 mars :** fermeture de 22 h 30 à 5 h ;
- **Mercredi 13 mars :** fermeture de 22 h 30 à 5 h ;
- **Jeudi 14 mars :** fermeture de 22 h 30 à 5 h.

Ces dates sont prévisionnelles et pourraient éventuellement être modifiées selon l'évolution des travaux. Nous vous informerons en temps et en heure de ces évolutions sur le site de la Ville : **bry94.fr**.

LOGEMENT SOCIAL

Inauguration d'une nouvelle résidence

Mardi 12 février, la nouvelle résidence sociale du 67 ter avenue de Rigny a été inaugurée en présence de Jean-Pierre SPILBAUER, Maire de Bry-sur-Marne, Dominique GIRY, administrateur de Logeo Habitat, Mathias LEVY-NOGUERES, Directeur général de Logeo Habitat, Gilles CARREZ, député du Val-de-Marne et Jean-Philippe LEGUEULT, sous-préfet de Nogent-sur-Marne. 42 logements construits avec des matériaux de haute qualité ont été aménagés pour offrir aux futurs habitants un cadre de vie idéal à proximité de la gare RER. En contrepartie de la participation versée par la Ville, 21 logements seront réservés aux Bryards. Les deux bâtiments ont été conçus afin de s'intégrer pleinement dans l'environnement boisé et fleuri de la résidence.

LOISIRS SENIORS

Après-midi festif

Vendredi 19 avril, à partir de 15 h à l'Hôtel de Malestroit, venez (re)découvrir Laetitia MALECKI, artiste show-girl de cabaret, qui revisitera un répertoire allant des années 70 aux années 80 : Julie PIÉTRI, Dalida, Patrick JUVET… Un DJ accordéoniste terminera cet après-midi musical.

Inscriptions du 4 mars au 5 avril au 01 45 16 68 00
Gratuit sur réservation - 90 places

ACTIGYM

Zumba party

Dimanche 17 mars, participez à la « zumba party », sur le thème de la jungle, organisée par l'association *Actigym*. Rendez-vous de 14 h 30 à 16 h 30 au gymnase Georges Clemenceau pour deux heures de zumba avec Estelle, éducatrice sportive diplômée certifiée Zin Zumba. Un après-midi 100 % sport pour tous, enfants et adultes, suivi d'un goûter convivial. Déguisements fortement conseillés !

Infos et réservations :
esteltrainer@gmail.com
Tarif : gratuit pour les -12 ans / 10 € en prévente / 15 € sur place

EMPLOI

La Mobilité Européenne pour les jeunes

Le Pôle Européen de la Mission Locale du Val-de-Marne, en partenariat avec l'Espace Emploi, propose un soutien pédagogique et financier pour favoriser la mobilité européenne des jeunes. Zoom sur Erasmus+, l'un des dispositifs les plus plébiscités.

Accessible à tous les Val-de-Marnais inscrits dans l'une des Missions Locales du département, la mobilité européenne offre différents dispositifs en fonction du projet professionnel de chacun.
Que ce soit Erasmus+, les programmes de l'Office franco-allemand pour la jeunesse ou encore le Service volontaire européen, les jeunes bénéficient d'un accompagnement sur mesure pour atteindre leur objectif.

Erasmus+, comment ça marche ?

Erasmus+ permet aux jeunes de 18 à 25 ans de partir dans un pays européen pour faire un stage de trois mois ou de trois semaines dans une entreprise et acquérir des compétences linguistiques, professionnelles et culturelles.
Ce dispositif s'adresse aux jeunes en recherche d'emploi, quel que soit leur niveau scolaire. Pour intégrer l'aventure, « *l'important c'est la cohérence du stage avec le projet professionnel, la volonté et la motivation* » précise Vanessa JORBY, référente Mobilité internationale de la Mission Locale des Bords de Marne.
La Mission Locale s'occupe de la recherche du stage à l'étranger avec contrat, du transport aller/retour, de l'hébergement, de la préparation avant le départ et de l'assurance. Le jeune, quant à lui, prend en charge son budget personnel pour ses frais sur place et ses loisirs, pour s'immerger dans la culture du pays.

Un accompagnement sur mesure

Parce qu'il n'est pas simple de se lancer seul dans un tel projet, la Mission Locale accompagne chaque jeune en fonction de ses attentes, et facilite ses démarches.
Suivi individuel par un conseiller, réunions collectives, préparation du dossier pour la commission, formation de cinq semaines pour la préparation au départ (ateliers pratiques sur la culture du pays, formation linguistique, gestion de budget…), rien n'est laissé au hasard !
Les jeunes s'investissent pleinement et présentent, lors de la remise des billets, ce qu'ils ont appris durant la période de préparation et l'intérêt que représente pour eux ce séjour. L'équipe de la Mission Locale, très impliquée, reste en lien avec les participants durant leurs séjours puis à leur retour et assure un suivi trois mois, six mois et un an après.
« *Tout était top, mes référents de la Mission Locale étaient à l'écoute et sur place l'organisation était très bonne* » nous confie Cyndie, qui a passé trois mois en Irlande l'été dernier.

Un atout professionnel et un enrichissement personnel

Après le séjour, les jeunes font leur retour sur expérience auprès de la Mission Locale qui évalue leurs progrès linguistiques, les aide à enrichir leur CV et leur remet leur certificat Europass qui valorise et certifie les compétences acquises.

Les jeunes de la Mission locale des Bords de Marne ayant participé à Erasmus+

« *Erasmus+ est un atout sur un CV, il permet aux jeunes de sortir du lot, de montrer qu'ils sont ouverts, autonomes et savent s'adapter* » nous assure Vanessa JORBY.
Six mois après leur retour, 60 % des jeunes ont trouvé un emploi ou sont en formation et quelques-uns sont repartis à l'étranger.
Ils reviennent en France avec de nouvelles perspectives professionnelles mais aussi riches d'envies, d'assurance, de confiance en eux et en leurs capacités, comme en témoigne Cyndie : « *Je n'ai aucun regret, mon séjour a été enrichissant humainement, professionnellement et personnellement. J'incite tous les jeunes à le faire, à foncer sans y réfléchir à deux fois !* »

Depuis 2017, 100 bourses ont été attribuées dont quatre à de jeunes bryards. La prochaine convention, qui sera signée prochainement, permettra l'attribution de 100 nouvelles bourses. Le programme Erasmus+ est ouvert à toutes les villes du Val-de-Marne et à tous les projets professionnels auxquels une expérience à l'étranger pourrait apporter un atout. Alors, pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez l'Espace Emploi au 01 45 16 68 40.

« Alors que se profilent les élections européennes de 2019, si l'on voulait convaincre de l'importance de l'Europe, ce serait par le biais des actions de mobilité européenne… Tous ces jeunes, aux profils si variés, sont unanimes : partir à l'étranger pour construire ou confirmer un projet professionnel c'est devenir autonome, découvrir un pays et sa culture, mais aussi se révéler à soi-même.
Le dispositif, porté par la Mission Locale des Bords de Marne, permet un accompagnement performant : l'Espace Emploi de Bry, son partenaire, vous accueillera pour un premier contact ! »

Monique ROUSSEL
Conseillère municipale,
déléguée à l'Emploi

TERRITOIRE PARISESTMARNE&BOIS

Gestion des déchets : du nouveau en 2019

Après presque un an d'expérimentation de la gestion des déchets à Bry, le Territoire ParisEstMarne&Bois a décidé de faire évoluer les différentes offres de collecte. Faisons le point sur ce qui va changer en 2019.

Une nouvelle consigne de tri pour les bacs jaunes

Depuis fin janvier, le Territoire ParisEstMarne&Bois a mis en place une nouvelle consigne de tri concernant les bacs jaunes. En plus des papiers, bouteilles et flacons en plastique, emballages carton et métal, les autres emballages en plastique sont désormais acceptés. Inutile de les laver, vous devez juste bien vider vos emballages avant de les déposer en vrac dans le bac jaune. Pour rappel, la collecte des bacs jaunes s'effectue à Bry le jeudi matin.

La déchèterie transférée à Noisy

Il y a quelques mois, le Territoire ParisEstMarne&Bois signait une convention avec le Territoire GrandParis-GrandEst dont la Ville de Noisy-le-Grand fait partie, afin d'expérimenter l'accès à la déchèterie noiséenne pour les Bryards. Grâce aux chiffres de fréquentation importants, cette convention a été pérennisée. Aussi, à partir du 1er avril 2019, il n'y aura plus de déchèterie mobile sur le parking du cimetière de Bry. Le service aux habitants sera amélioré par l'accès à tous à la déchèterie de Noisy, six jours sur sept au lieu de deux fois par mois auparavant. Idéalement située au 9 rue de la Plaine, à la limite de Bry, son amplitude horaire permettra aux Bryards d'y accéder quand ils le souhaitent. Pour rappel, encombrants, déchets toxiques, piles et ampoules, équipements électroniques, déchets verts et gravats sont acceptés.

Reprise collecte hebdomadaire végétaux

À compter de début mars, la collecte des déchets verts effectuée par le Territoire tous les 15 jours pendant l'hiver reprend son train habituel. C'est donc à nouveau tous les mercredis après-midi que les végétaux seront désormais collectés, et ce jusqu'à fin novembre 2019.

+ d'infos : parisestmarnebois.fr ou 01 48 71 59 13

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Comment voter ?

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai prochain. Vous avez jusqu'à fin mars pour faire vos demandes d'inscription sur les listes électorales.

Pour les inscriptions en ligne, la date limite est fixée au **dimanche 31 mars 23 h 59**. Pour les inscriptions en mairie, la date limite est le samedi 30 mars à 12 h, l'accueil étant fermé le dimanche.

Pour les personnes résidant à l'étranger et inscrites parallèlement sur une liste consulaire et sur une liste municipale, un choix devra être fait entre ces deux listes avant le 31 mars. À défaut, elles demeureront inscrites sur les listes consulaires mais seront radiées des listes communales.

Par ailleurs, un arrêté ministériel en vigueur depuis le 1er janvier 2019, vient modifier la liste des pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote.

Ne sont plus acceptés pour voter :

- les cartes nationales d'identité et les passeports périmés depuis plus de 5 ans à la date du scrutin,
- l'ancienne version du permis de conduire,
- la carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF.

Pensez donc à renouveler vos documents d'identité périmés d'ici le 26 mai ! À noter, le permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » est quant à lui accepté.

+ d'infos : 01 45 16 68 00 ou servicepublic.fr

EXPOSITION

15e édition du Salon de Bry

Le Salon de Bry, exposition au succès reconnu, se déroulera du 23 mars au 7 avril. Organisé par l'*Association des artistes bryards* avec le soutien de la Ville, le Salon met à l'honneur artistes locaux et régionaux. Zoom sur les invités d'honneur de cette 15e édition.

Béatrice BOISSEAU-CHAPUIS

Artiste perreuxienne, elle se consacre totalement à la peinture depuis 2001. Formée aux diverses techniques picturales, Béatrice BOISSEAU-CHAPUIS n'hésite pas à expérimenter d'autres voies tant sur les supports et leurs préparations, les matières employées, les outils utilisés que les méthodes d'application. Sa peinture est puissante et expressive : elle s'exprime dans la représentation du corps humain, des paysages et des fleurs mais aussi dans le domaine animalier. L'artiste a participé à divers salons et expositions personnelles en France et à l'étranger, et a obtenu de nombreux prix, dont le prix Roger BARON de la Ville de Bry lors du Salon des artistes animaliers en novembre dernier.

Serge GUARNIERI

Artiste parisien, il travaille le fer à béton dans son atelier situé en Normandie. La technique qui le définit est le fer fusionné. L'œuvre de Serge GUARNIERI nous emmène dans son univers aux nombreuses sources d'inspiration. L'univers, l'infini, les fonds marins, toutes les formes de vie le fascinent… Il installe mouvement, transparence, légèreté et contrastes dans ses créations. Depuis 2002, on a pu voir le travail de l'artiste au sein de nombreuses galeries et salons tant à Paris qu'en province. De nombreuses récompenses jalonnent son parcours. ■

Du 23 mars au 7 avril
Hôtel de Malestroit
Du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30
Entrée libre

TRAVAUX

La réhabilitation du pavillon Bache, c'est parti !

Ça y est, les travaux de réhabilitation du pavillon Bache ont débuté ! Situé idéalement dans le cadre de la Villa Daguerre, ce bâtiment va accueillir, dès la rentrée prochaine, les ateliers du Centre artistique de Malestroit, actuellement dispersés sur plusieurs sites.

Un accueil amélioré pour les élèves

L'objectif de cette réhabilitation est de regrouper les activités d'arts et de loisirs de Bry sur deux sites : le pavillon Bache et l'Hôtel de Malestroit. En rénovant totalement le pavillon et partiellement Malestroit, les élèves du Centre artistique et de l'école municipale de musique vont pouvoir bénéficier de conditions idéales de pratique, dans un environnement spacieux. L'Hôtel de Malestroit deviendra un lieu exclusif pour l'école de musique, la danse, et les expositions tandis que le pavillon Bache sera dédié aux activités d'arts et de loisirs. Une manière de créer des services au plus près des besoins des élèves qui n'auront plus à faire des allers-retours entre les différentes salles utilisées actuellement.

Un bâtiment optimisé

Afin d'accueillir les futurs ateliers, l'intérieur du pavillon Bache va être entièrement rénové. Certaines salles seront même équipées spécifiquement pour les activités. Les systèmes de ventilation et d'éclairage seront remis à neuf. Les façades et la toiture du pavillon seront remises en état. Une extension de 80 m² va permettre de créer un véritable hall d'accueil et rendra accessible le bâtiment aux personnes à mobilité réduite, notamment par l'installation d'un ascenseur. Elle permettra également de dégager de l'espace pour des plateaux entièrement dédiés aux ateliers. Accessible depuis l'entrée du parc rue Daguerre, qui va dans les prochains mois également être mis en accessibilité, le pavillon Bache deviendra un élément essentiel de la Villa Daguerre, au cœur d'un cadre agréable empreint de verdure et d'histoire. ■

Le pavillon Bache en travaux

UN AIR DE PRINTEMPS

Destination les bords de Marne

Le dimanche 17 mars, Bry vous invite à fêter l'arrivée de cette belle saison attendue par tous aux bords de la Marne et sur la péniche Ile-de-France. Au rythme de nombreuses animations et dans un cadre fleuri, venez passer un moment convivial et familial.

Sur les bords de Marne

• Marché printanier
Tout au long de la journée, venez préparer la venue du printemps ou tout simplement flâner. Vente de graines, de fleurs et d'outils de jardinage vous sont proposés.

De 10h à 18h

• Ateliers créatifs
Quatre ateliers créatifs pour plaire aux plus jeunes : réalisation d'un mini-jardin avec plantations, d'une mangeoire, d'un épouvantail ou encore d'un petit bateau en bois. Un petit souvenir utile à ramener chez vous pour préparer les beaux jours.

De 10h à 12h et de 14h à 18h

• Course de chariottes
1, 2, 3 … partez ! Rendez-vous sur la ligne de départ pour une course sur des voiturettes en bois comme à l'époque, où les enfants pourront se défier en famille ou entre amis.

De 10h à 13h et de 14h à 18h

• Manège montgolfière
Laissez vos enfants tournoyer et s'envoler dans les airs sur ce manège montgolfière pour un voyage participatif et musical entre terre et ciel.

De 10h30 à 12h et de 15h30 à 17h

• Restauration
Restauration proposée par le « Joyau de la Marne », au sein de son établissement.

Réservation conseillée au 01 48 81 06 30

Sur la péniche Ile-de-France

• Concert irlandais
Venez fêter la Saint-Patrick à bord de la péniche Ile-de-France avec le groupe *Sales Tiques* ! Aux sons de la cornemuse, de la harpe celtique, des flûtes et autres sonorités irlandaises...

De 12h à 15h

• Mini-bal pour les enfants
Sur un air de guitare, enfants et parents, entrez dans la ronde, défilez en file indienne ou dansez seul ou deux par deux, pour un moment familial.

De 16h à 17h

• Restauration
Pour vous restaurer, buvette et Fish & Chips vous seront proposés à bord pour le déjeuner. Pour le goûter, optez pour un plaisir sucré avec pop-corn et barbe à papa.

De 12h à 15h et de 16h à 17h

Dimanche 17 Mars
De 10h à 18h
Sur les bords de Marne et sur la péniche Ile-de-France (Quai Victor Berrière - côté pont de Bry)

« Suite à la grande concertation « Cœur de ville », la majorité apportera une première réponse aux Bryards en leur proposant un dimanche festif sur nos mythiques bords de Marne.
Si vous aimez la convivialité, écouter de la musique sur un bâteau, boire un verre, sortir en famille ou juste rêver en contemplant les flôts, ce programme est fait pour vous ! »

Isabelle MONCOIFFET
Adjointe au Maire,
déléguée aux Fêtes et animations

CULTURE

Les Instants Lyriques

Du 28 au 31 mars, l'École municipale de musique et l'Office de tourisme de la Ville, vous invitent à découvrir ou redécouvrir l'art lyrique à travers trois concerts mêlant voix et instruments.

Concert lyrique

Organisé par l'Office de tourisme

L'ensemble *Il Festino* vous convie au concert *Donna : Vierge et Amante,* dans un autre temps, en plein cœur du XVIIe siècle, à travers les plus belles œuvres de MONTEVERDI. À la fois festif et mélancolique, ce programme vous invite à découvrir le madrigal, genre musical aux accents poétiques très en vogue à cette époque. Les voix de soprano et de mezzo-soprano de Claire LEFILLIÂTRE et Dagmar ŠAŠKOVÁ se mêlent avec les instruments à vent tels que le cornet et le basson.

Jeudi 28 mars, départ 18 h 15
Cathédrale Saint-Louis des Invalides - Paris
Réservation obligatoire au 01 48 82 30 30
Tarif : 28 € (car + place 1ère catégorie)

Concert de musique sacrée

Ce concert est dédié à la musique sacrée avec deux pièces emblématiques du répertoire, à savoir le Gloria d'Antonio VIVALDI et le Magnificat de Jean-Sébastien BACH. Les pièces seront interprétées par le chœur *Voci d'Oro* de l'École municipale de musique et l'ensemble instrumental *Arco di Fuoco* composé de violons, altos, violoncelles, contrebasse, orgue, hautbois, flûte traversière et trompette.

Samedi 30 mars à 20 h 45
Église Saint-Gervais-Saint-Protais
Entrée libre sur réservation au 01 48 81 34 14

Récital voix-piano

Ce récital voix-piano vous est proposé par les professeurs de l'école de musique de Bry : Soanny FAY, soprano et Ariane GENDRAT, pianiste. Le programme vous amènera de la mélodie à l'opéra, en passant par le lied. Il permettra de vous faire découvrir ou redécouvrir le répertoire de chant lyrique.

Dimanche 31 mars à 15 h 30
Grand salon de l'Hôtel de Malestroit
Entrée libre sur réservation au 01 48 81 34 14

DANSE ET CONCERT

Fest-Noz

Rendez-vous le samedi 16 mars avec le *Cercle celtique Kan Breizh* (le chant de la Bretagne), pour un après-midi et une soirée festive typiquement bretonnes. Danse et musique celtique vous attendent pour cette soirée réunissant toutes les générations.

Initiation à la danse bretonne

Petits et grands, venez vous initier aux danses bretonnes avec les danseurs du *Cercle celtique Kan Breizh* et ainsi vous préparer pour le Fest-Noz. Apprenez les deux plus anciennes danses des bigoudènes : la Gavotte ou l'An Dro, la célèbre danse où l'on se tient les petits doigts.

Samedi 16 mars
17 h 30 : Initiation danse enfant
18 h 30 : Initiation danse adulte
Grand salon de Malestroit
Entrée gratuite sur réservation au 01 47 06 57 03 ou 01 48 81 34 14

Concert et soirée dansante

Les quinze danseurs et cinq musiciens du groupe *Kan Breizh* de Rambouillet vous attendent pour un Fest-Noz. Costumé et accompagné de son ensemble musical, le groupe vous propose un répertoire varié de danses traditionnelles. Au programme : concert des musiciens puis danse avec l'ensemble du groupe.

Samedi 16 mars à 20 h 30
Grand salon de Malestroit
Entrée gratuite sur réservation au 01 47 06 57 03 ou 01 48 81 34 14

N'hésitez pas à venir déguisé ou avec votre plus belle marinière.

SOCIAL

Marche pour l'autisme

À l'occasion de la journée Mondiale de sensibilisation à l'Autisme, la Ville s'investit pour cette cause nationale en organisant pour la deuxième année une marche solidaire le 31 mars.

L'année dernière, vous étiez presque une centaine à vous mobiliser pour soutenir cette première marche solidaire, aux côtés de Marilyne LANTRAIN, Conseillère municipale déléguée au Handicap, du CMJ et de toute l'équipe du service Social, afin de changer le regard sur le handicap. Pour la deuxième année consécutive, la Ville organise en parallèle de la journée Mondiale de sensibilisation à l'Autisme, le 2 avril, une marche « Bleue » qui se déroulera le dimanche 31 mars à partir de 9h45, pour une durée d'environ 1h30. Cette marche sera ponctuée par un lâché de ballons biodégradables sur les bords de Marne. Une navette fermera la marche si certains ne peuvent effectuer la totalité du parcours à pied. Pour ceux qui le souhaitent, des boissons et une collation clôtureront la marche pour un moment d'échange convivial.

Mobilisation lors de la 1ère marche pour l'autisme en 2018

Du centre-ville à la passerelle en passant par le boulevard Galliéni, venez vous aussi soutenir cette cause. Vêtu d'un t-shirt bleu, couleur symbolique de l'autisme, participez à cette marche solidaire ouverte à tous. Nous comptons sur vous !

Dimanche 31 mars à 9h45 - Code vestimentaire : t-shirt bleu
Sur le parvis de l'Hôtel de Ville
Itinéraire disponible sur bry94.fr

EXPOSITION

Le corps expéditionnaire russe en France

Du 2 au 17 mars, le Musée Adrien Mentienne retrace l'histoire méconnue du corps expéditionnaire russe en France lors de la Première Guerre mondiale. Découvrez le destin de ces soldats à travers l'exposition *Le corps expéditionnaire russe en France, 1915 - 1920*.

Conçue par l'association *La Courtine 1917*, cette exposition raconte, à travers treize panneaux richement illustrés et documentés, l'épopée de ces soldats russes envoyés en France en 1916 pour soutenir l'armée française et qui participèrent notamment à la bataille du Chemin des Dames. Évacués du front dans le contexte de la Révolution qui ébranla leur pays d'origine, ils se mutinèrent en 1917 et basculèrent du rang de héros de guerre à celui de mutins, puis de proscrits.
Cette exposition sera également l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les dessins de soldats russes réalisés par le peintre Maurice JORON, qui a pu, en 1916, se rendre dans leur camp d'entraînement, en Champagne. Il en a tiré une vingtaine de dessins croqués sur le vif qui rendent compte avec finesse et émotion de la vie quotidienne de ces soldats au destin formidable et parfois tragique.

Du 2 au 17 mars 2019
Mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30
Jeudi et dimanche de 14h à 17h
Samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
Fermé lundi
Musée Adrien Mentienne - Espace Maurice Joron
Entrée libre

Présentation de l'exposition

Samedi 9 mars à 14h30, ne manquez pas la présentation de l'exposition qui sera faite par Monsieur Éric MOLODTZOFF, vice-président de l'association *La Courtine 1917* et petit-fils d'un soldat russe de la première Brigade du corps expéditionnaire russe en France.

Dessin issu d'un cahier de Maurice JORON

Le saviez-vous ?
Le musée Adrien Mentienne conserve 150 œuvres du peintre Maurice JORON, données en 1995 à Bry par Marie-Louise JORON, la fille de l'artiste. Ces œuvres, ainsi que les dessins sur le quotidien des soldats russes en France en 1916, sont exposés de manière permanente dans l'espace Joron (entrée libre et gratuite aux horaires d'ouverture de l'Office de tourisme).

Zoom **sur...**

Éveil&Vous

Récemment mise à l'honneur par la Ville de Bry lors de la remise des trophées *Bry initiative sportive,* la jeune association *Éveil&Vous* a déjà tout d'une grande ! Zoom sur ce « club sportif » pas comme les autres et son projet d'éveil corporel.

Inspirée par ses enfants et sa volonté de leur apprendre les choses de manière ludique, Camille LEUXE, professeur des écoles très active et éducatrice sportive, lance *Éveil&Vous* en 2017 afin de promouvoir l'éveil corporel chez les jeunes enfants. L'idée : créer des ateliers ludiques et intergénérationnels à destination des enfants âgés de 18 mois à trois ans pour favoriser l'éveil corporel des sens (le visuel, l'écoute, le toucher).

Développer l'autonomie

Les ateliers créés par *Éveil&Vous* prennent la forme de rituels renouvelés à chaque séance. Les enfants arrivent, accompagnés d'un membre de leur famille, pour un moment de convivialité et de partage, à la découverte de l'autonomie. Le réveil de la mascotte « Papaye » annonce le début de la séance. À travers différents parcours de motricité (grimpe, marche, saut…), les petits doivent aller chercher des objets (vêtement, brosse à dents, nourriture..) afin de prendre soin de la peluche. Lors de la séance, ces moments d'activité sont entrecoupés de temps calmes, bien souvent la lecture d'un album, lors desquels l'enfant va devoir se concentrer et écouter l'histoire pour découvrir des indices qui lui permettront de poursuivre l'activité. La séance est levée par un retour au calme en musique. Cela permet alors aux petits de s'imprégner et de découvrir de nouveaux univers musicaux. Les jeunes enfants participants sont invités, tout au long de la séance, à apprendre à s'exprimer en utilisant les bons mots, à expérimenter en tâtonnant pour réussir les différentes épreuves proposées, à contrôler leurs émotions, accepter le silence des temps calmes et à persévérer, certaines situations étant suffisamment « complexes » pour les petits de cet âge. Le tout sous la forme d'un jeu, pour rendre la séance attractive : « *Pour le jeune enfant, la forme ludique est primordiale. C'est ce qui le motive à réaliser une tâche* », explique Camille LEUXE.

Intégrer la participation des familles

La particularité des séances proposées par *Éveil&Vous* est la participation d'au moins un membre de la famille, aux séances. Parents, grands-parents, frères, sœurs, oncles, tantes… tous sont invités à se prendre au jeu et à aider les enfants à la découverte du monde.

> « Créer des ateliers ludiques et intergénérationnels à destination des enfants âgés de 18 mois à trois ans pour favoriser l'éveil corporel des sens : le visuel, l'écoute, le toucher »

Moments de complicité entre les parents et leurs enfants

Pour Camille LEUXE, l'aspect intergénérationnel du projet était essentiel : « *je pense qu'en participant, chaque personne, chaque génération peut apporter à l'autre. C'est un moment crucial de partage avec l'enfant, qu'il soit verbal, tactile ou visuel…* ». En intégrant la participation et l'aide des parents, une complicité entre l'enfant et la famille s'observe. Cet échange favorise la prise de confiance du petit et va lui permettre de mieux appréhender certains signes ou certaines consignes. Cette confiance qui s'instaure, favorisera chez l'enfant, petit à petit, une adaptation aux différentes situations qui lui sont proposées, en lui donnant de plus en plus d'autonomie au fur et à mesure de sa compréhension. « *On ne prend pas assez en compte l'importance d'avoir un projet commun pour que les personnes puissent interagir* » nous confie la fondatrice de l'association.

Une association en développement

Aujourd'hui, *Éveil&Vous* compte deux encadrants diplômés et quatre jeunes bénévoles qui aident à préparer les séances et accompagnent les enfants lors des parcours. En s'intéressant au projet, certains bénévoles ont d'ailleurs émis le souhait de passer une formation diplômante dans les mois à venir, ce qui leur permettrait de gagner en responsabilité. Parce que du monde, il en faut pour réaliser tous les projets de l'association ! Alors qu'actuellement les séances ont lieu un dimanche par mois et certaines vacances scolaires, Camille s'interroge sur les demandes des parents, qui ne font que grandir, et aimerait proposer d'autres séances… Et le bouche à oreille fonctionne plutôt bien puisque Camille a même reçu des demandes de crèches et de centres de loisirs des villes avoisinantes afin de monter des projets similaires sur ces structures et former le personnel à cette démarche. Par ailleurs, l'association étant sensible à la cause d'*Abry solid'R*, elle cherche à développer et à proposer des actions à destination de ces jeunes mineurs isolés hébergés à Bry. Des projets en veux-tu en voilà, qui reflètent bien la personnalité de la fondatrice de l'association ! ■

Lecture d'album lors de la séance

Éveil&Vous
10, rue du Four - Bâtiment I
94360 Bry-sur-Marne
eveiletvousbry@gmail.com
06 09 80 57 53
+ d'infos : eveiletvousbry.jimdo.com

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER

Approbation des avenants de réaménagement de prêts garantis par la Ville

Dans le cadre de sa politique sociale, et notamment de participation à des programmes de logements locatifs aidés, la Ville a accordé des garanties d'emprunt aux sociétés Coopérer pour habiter (CPH) et Valophis Habitat concernant le financement de prêts contactés par ces sociétés auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) entre 1998 et 2011 et 1987 et 2004.
La loi Elan du 23 novembre 2018 a réformé le droit de l'immobilier et certaines dispositions prises dans ce texte ont eu un effet immédiat qui engendre une forte diminution de l'autofinancement des organismes HLM. C'est pourquoi la CDC a mis en œuvre une mesure d'allongement d'une partie de la dette des organismes de logement social par un réaménagement des prêts, notamment ceux garantis initialement par la Ville de Bry.
Le Conseil municipal a donc délibéré pour apporter sa garantie sur une période supplémentaire de 10 ans, pour les quatre prêts de la société CPH et les six prêts de Valophis.

Approbation des conventions entre la Ville et les associations Artistes Bryards du Val-de-Marne et Salon national des artistes animaliers

L'*Association des Artistes Bryards* a été créée en 2004 afin d'organiser chaque année au sein de l'Hôtel de Malestroit le Salon de Bry, salon ouvert à tous les artistes bryards et permettant de promouvoir les expressions plurielles de l'art visuel sous toutes ses formes.
Par ailleurs, depuis maintenant 43 ans, l'association *Salon national des artistes animaliers* organise un salon national autour de l'art animalier à Bry, dans les salons de l'Hôtel de Malestroit.
Pour l'organisation du Salon de Bry comme pour l'organisation du Salon national des artistes animaliers, la Ville met gratuitement à disposition de l'association les locaux de l'exposition, du matériel et des moyens logistiques (communication, vernissage, agents techniques).
Ce partenariat annuel entre la Ville et les deux associations prend la forme de conventions, renouvelées chaque année, fixant les objectifs et les engagements réciproques de chacun. Le Conseil municipal a approuvé ces conventions au titre de l'année 2019.

**L'intégralité des délibérations est consultable sur bry94.fr*

Et aussi…

- Renouvellement de l'accord-cadre de prestations de conseil juridique et de représentation en justice de la Commune et de son Centre communal d'action sociale
- Souscription de la Commune à la licence d'autorisation « Copies internes professionnelles Villes et Intercommunalités » du Centre français d'exploitation du droit de copie
- Modification du règlement intérieur du Conseil municipal
- Convention de mise à disposition de personnel entre la Commune de Bry et l'Établissement public territorial ParisEstMarne&Bois

Prochain Conseil municipal

Lundi 8 avril à 20 h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : bry94.fr
Les réunions du conseil municipal sont ouvertes au public. Vous pouvez, en tant que citoyen, assister librement aux délibérations qui engagent l'avenir de votre ville.
Les procès-verbaux et les comptes rendus de séances, ainsi que la liste des élus au Conseil municipal, sont disponibles en ligne sur le site de la Ville : bry94.fr, et sur l'application mobile « BRY et vous ».

SAMEDI 2 MARS

Jeux vidéo

NINTENDO LABO

Venez construire des accessoires en carton pour jouer de manière inédite à la Nintendo Switch ! À partir de 8 ans.

Horaire : de 14h à 18h
Lieu : médiathèque
Réservation : 01 47 06 57 03

DU 2 AU 17 MARS

Exposition

LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE RUSSE EN FRANCE

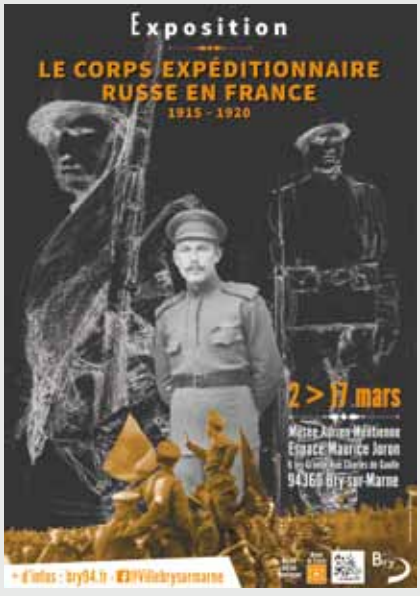

+ d'infos : voir article en page 16

VENDREDI 8 MARS

Loisirs seniors

APRÈS-MIDI FESTIF

Avec le spectacle humoristique du ventriloque Philippe LECOMTE et un DJ accordéoniste.

Réservé à ceux qui se sont inscrits avant le 22 février dernier.

MERCREDI 13 MARS

Littérature jeunesse

MALLE AUX HISTOIRES

Lectures d'albums pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Horaire : 10 h 30
Lieu : médiathèque
Réservation : à partir du 26 février au 01 47 06 57 03

JEUDI 14 MARS

Visite guidée

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Venez découvrir l'histoire de la Bibliothèque nationale de France lors d'une visite guidée.

Départ : 13h
Lieu : BNF (Paris 13e)
Tarif : 26 € (transport + guide)
Réservation : 01 48 82 30 30
+ d'infos : officetourisme-bry94.fr

Café philo

« L'ANIMAL A-T-IL UNE CONSCIENCE ? »

Proposé par *aBryphilo.*

Horaire : 19h30
Lieu : café l'Alexandrin (Grande rue)
Entrée libre

SAMEDI 16 MARS

Littérature jeunesse

MALLE AUX HISTOIRES

Lectures d'albums pour les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Horaire : 10 h 30
Lieu : médiathèque
Réservation : à partir du 26 février au 01 47 06 57 03

Agenda

SAMEDI 16 MARS

Événement

FEST-NOZ

+ d'infos : voir article en page 15

DIMANCHE 17 MARS

Événement

UN AIR DE PRINTEMPS

+ d'infos : voir article en page 14

Culture lusophone

LES RENCONTRES MENSUELLES DE GAIVOTA

Promotion du fado et des cultures lusophones à travers le chant, la poésie et la littérature.

Horaire : 16h
Lieu : Château Lorenz
Tarif : 10 € - Adhérents 5 €
+ d'infos : 06 64 13 48 94
ou associationgaivota

MARDI 19 MARS

Loisirs seniors

LA VIE DE CHÂTEAU

Sur une journée, visitez le château de Condé et le musée Jean de la Fontaine.

Réservé à ceux qui se sont inscrits avant le 12 février dernier.

Commémoration

57E ANNIVERSAIRE DU « CESSEZ-LE-FEU » EN ALGÉRIE

+ d'infos : voir article en page 8

JEUDI 21 MARS

Conférence

« UNE ÎLE EXTRAORDINAIRE AU JAPON : NAOSHIMA »

Proposée par l'association *Geneviève de Rigny* et présentée par Hélène NORLÖFF

Horaire : 14h30
Lieu : Espace Joron
Tarif : Gratuit pour les adhérents / 7,50 € pour les non adhérents

VENDREDI 22 MARS

Bande dessinée

DES BULLES ET VOUS

Venez découvrir et échanger autour des dernières sorties bandes dessinées.

Horaire : 19 h 30
Lieu : médiathèque
Entrée libre

SAMEDI 23 MARS

Atelier

MINIMAKER

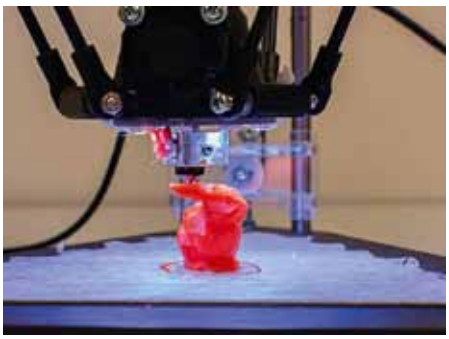

Venez découvrir la micro-usine mobile, son imprimante et son stylo 3D !

Horaire : de 11h à 13h et de 15h à 18h
Lieu : médiathèque
Entrée libre

Conférence-projection

LES VITRAUX DE CHARTRES

Proposée par la *Société historique Nogent-Le Perreux-Bry* et présentée par M. Jean-Paul DEREMBLE

Horaire : 15h
Lieu : Petit théâtre du Centre des bords de Marne (rue de la Prairie au Perreux)
Entrée libre
Réservation obligatoire au 01 43 24 19 51

DU 23 MARS AU 7 AVRIL

Exposition

15E SALON DE BRY

Par l'*Association des artistes bryards*

+ d'infos : voir article en page 13

DIMANCHE 24 MARS

Animation

LE MARCHÉ FÊTE LE PRINTEMPS

+ d'infos : voir article en page 8

Concert

UN VOYAGE LYRIQUE À TRAVERS LES SIÈCLES

Par l'association *Les amis de Sun*

Horaire : 16h
Lieu : Château Lorenz
Sur participation libre
+ d'infos : 07 83 32 88 93

DU 28 AU 31 MARS

Événement

LES INSTANTS LYRIQUES

+ d'infos : voir article en page 15

VENDREDI 29 MARS

École de musique

5E AUDITION

L'école de musique vous donne rendez-vous pour un concert au programme riche et varié.

Horaire : 19h
Lieu : Hôtel de Malestroit
Entrée libre

SAMEDI 30 MARS

Littérature

100 % ADOS

Venez discuter de vos derniers coups de cœur au cours d'une rencontre-jeu.

Horaire : 15h
Lieu : médiathèque
Entrée libre

Association multiprises

DÎNER CARITATIF

Sur le thème du jeu, ce dîner sera animé et proposera une vente aux enchères au profit de l'épicerie solidaire *Le ColiBry*. Un service de babysitting sera assuré.

Horaire : 20h
Lieu : relais paroissial (3 rue du Four)
Tarif : 20 € adulte / 10 € -15 ans et étudiants
+ d'infos et réservations au 01 48 81 36 58

DIMANCHE 31 MARS

Marche de soutien

JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

+ d'infos : voir article en page 16

Tribunes de **l'opposition municipale**

Démocratie ?

Des rencontres supposées alimenter le « grand débat national » sont organisées à Bry. Si nous en suivrons le déroulement, voire y participerons en tant que citoyens, nous ne contribuerons pas à leur animation.

En effet, le groupe « Ensemble à Bry » demeure résolument de gauche et se situe donc dans l'opposition aux politiques actuelles. A ce titre, nous ne nous voulons pas servir de caution locale à un « grand débat » décidé par le Gouvernement.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la sincérité d'un « grand débat » dont une synthèse nationale semble impossible à réaliser.

Enfin, nous craignons qu'une telle consultation, dont les participants ne seraient pas représentatifs de la société française, ne conduise finalement à mettre en danger les valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de solidarité, de progrès social et écologique pour lesquelles nous nous battons.

La crise politique et sociale que nous traversons interroge néanmoins sur l'obsolescence de notre modèle démocratique.

Il nous semble nécessaire de renforcer la démocratie participative locale, afin de mieux associer les citoyens aux décisions des collectivités territoriales qui intéressent leur quotidien. Cela constituait un axe fort de notre programme en 2014. A cet égard, il conviendrait par exemple que le conseil municipal de Bry ait à connaître des travaux des conseils municipaux des jeunes et des séniors, avec lesquels il n'entretient hélas aucun lien.

Mais il est démagogique d'envisager le Référendum d'Initiative Citoyenne comme un moyen de gouverner le pays. Réhabilitons plutôt la démocratie représentative nationale, dans une nouvelle organisation où le vote serait obligatoire, le vote blanc comptabilisé et le Parlement plus représentatif. Ainsi, les grandes décisions qui engagent la Nation ne seraient pas prises par le peuple, au regard de préoccupations immédiates et d'intérêts particuliers, mais pour le peuple, au nom de l'intérêt général.

Les grandes réformes de société, telles que l'abolition de la peine de mort et le droit à l'avortement, n'ont-elles pas été engagées par des élus visionnaires contre l'opinion publique majoritaire ?

L'heure d'une nouvelle République a sonné !

Johan ANKRI
Conseiller municipal
Président du groupe « Ensemble à Bry
pour un développement durable et solidaire »
ensemble-a-bry.com
j.ankri@bry94.fr

On va dans le mur…

Cette phrase a été prononcée par le Maire au conseil municipal du 19 décembre 2018 (p44). Il a ajouté «les municipalités sont dans un état financier catastrophique». Comme pour justifier l'état des finances de Bry.

Non, toutes les villes ne sont pas dans notre situation alarmante.

La gestion financière d'une ville est simple. Les ressources de fonctionnement (impôts locaux et diverses recettes telle la cantine de vos enfants etc.) financent les dépenses et la dette.

Jusqu'ici, Bry était à l'équilibre.

C'était sans compter sur la folie des grandeurs du Maire. Plutôt que d'espacer les grands projets dans le temps, il les lance en toute fin de son 3ème mandat.

Le Maire est élu depuis l'an 2000, et voilà qu'il lance enfin des grands projets un an avant l'élection municipale de 2020.

Le lien possible de cause à effet laisse songeur.

Le futur gymnase, la salle Daguerre, le pavillon Bâche, l'hôtel Malestroit, la propriété Daguerre, pour ne citer qu'eux, représentent plus de 12 000 000€ !

Comme Charles ASLANGUL l'a dénoncé, plutôt que réduire les dépenses courantes pour financer les projets comme nous le réclamons, la majorité préfère lancer ces gros projets et « en même temps » augmenter les dépenses.

Ces charges (festivités Daguerre, voitures de fonction, voyages aux USA etc.) augmentent de 5.2% en 2019 après une hausse de 16.2% en 2018 !

Pour tout financer, le Maire vend notre patrimoine. La Plaine de jeux a été vendue à un promoteur qui va la bétonner. La dette va aussi drastiquement augmenter. L'endettement par habitant, bébés compris, passe de 417€ en 2017 à 1425€ !

D'ailleurs, ils osent écrire que la Mairie n'a pas emprunté depuis 2012, alors que 7 400 000€ ont été empruntés en 2018.

Notez que l'adjoint qui rêve de prendre la place du Maire, contre le Maire, est comptable de ces orientations budgétaires.

Le Maire ne s'arrête pas là et annonce la possible construction d'une piscine…
Avec quels fonds Monsieur le Maire ? Hausse d'impôts ?

L'élection municipale de 2020 ne justifie pas de promettre tout et n'importe quoi aux Bryards. Encore moins de mal gérer leur argent.

Avec Charles ASLANGUL, nous prônons une politique plus responsable pour les futures générations.

Bruno POIGNANT
Conseiller municipal
Groupe « Génération Bry »
charlesaslangul.fr
b.poignant@bry94.fr

PHARMACIE DE GARDE*

Dimanche 3 mars
Pharmacie de la Gare Nogent-Le Perreux
12 place Robert Belvaux
Le-Perreux-sur-Marne

Dimanche 10 mars
Pharmacie de la Mairie
162 bis Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 17 mars
Pharmacie Louis Joseph
44 rue des Héros Nogentais
Nogent-sur-Marne

Dimanche 24 mars
Pharmacie Nogentaise Selarl
13 boulevard de Strasbourg
Nogent-sur-Marne

Dimanche 31 mars
Pharmacie du Marché
140 Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

**Sous réserve de modification de dernière minute.*
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc...
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur
bry94.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bienvenue à Yasmine ALLOUCHE, Théo CHANDANSON, Luke WEISSE, Ion CIUBEICA, Sasha LAPOSTE, Juliann DA COSTA BAPTISTA, Aya-Sophia HAMOURI LAHNA, Juliette YAKUBI

Mariages

Félicitations à Cédric SION et Sophie HALLAVER, Christophe COUTANT et Laurence DUBOIS

Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Julien DELAHAYE et Marie CHINI, Serge DA SILVA et Guylène GUENNO, Sébastien TOURADE et Anne-Laure DOLÉAC

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de André GAULHET, Louise LEBEAU, Marcel CHAZALON

inscription alerte SMS
Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).

NUMÉROS UTILES

Urgences
112
(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami
15

Police municipale
01 45 16 68 22

Police
17

Sapeurs-pompiers
18

N° national canicule
0 800 06 66 66

Grand froid
01 45 16 68 22

Vous ne recevez pas la Vie à Bry ?
01 45 16 68 00

Espace emploi

Ville de Bry-sur-Marne

Une petite annonce à faire passer pour de l'aide à la personne ?

Désormais, adressez-vous auprès de l'Espace emploi.

Horaires :
du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h 30
Le vendredi de 9 h à 12 h

Espace emploi
Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
Mail : mairie@bry94.fr

Emballages & papiers

Tous les jeudis matin

Déchets verts

Tous les mercredis après-midi

Déchets ménagers

2, 3 ou 4 fois selon les secteurs*

Encombrants

Collectifs
1 vendredi /2 selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous au 0 800 611 544 (n° vert)

TRANSFERT À NOISY AU 1ER AVRIL 2019
+ d'infos : voir p.12

Déchèterie mobile

9 mars
23 mars
de 9h à 13h
parking du cimetière

* *Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr*

Les instants LYRIQUES

28>31 MARS

28 MARS
Concert lyrique

Organisé par l'Office de Tourisme
Cathédrale Saint-Louis des Invalides Paris

30 MARS
20h45
Concert de musique sacrée
Église Saint-Gervais-Saint-Protais

31 MARS
15h30
Récital voix-piano
Grand salon de l'Hôtel de Malestroit

© 2019 ✦ Graphisme Séverine Grun

Réservation obligatoire au 01 48 81 34 14 + d'infos bry94.fr @Villebrysurmarne

Ville de Bry sur Marne